

# Transat A.T. inc. - Résultats du quatrième trimestre de 2022

## Transat termine l'exercice 2022 sur des perspectives encourageantes

Pour l'exercice 2023, Transat cible une marge de résultat d'exploitation ajustée de 4 % à 6 %

### Pour le quatrième trimestre :

- Revenus de 573,1 millions \$
- Perte d'exploitation ajustée<sup>1</sup> de 11,5 millions \$ (Perte d'exploitation de 48,8 millions \$)
- Perte nette ajustée<sup>1</sup> de 75,9 millions \$ (Perte nette de 126,2 millions \$)

### Pour l'exercice :

- Revenus de 1 642,0 millions \$
- Perte d'exploitation ajustée<sup>1</sup> de 156,8 millions \$ (Perte d'exploitation de 303,4 millions \$)
- Perte nette ajustée<sup>1</sup> de 403,7 millions \$ (Perte nette de 445,3 millions \$)

### Situation financière :

- Liquidités non soumises à restrictions<sup>1</sup> de 422,5 millions \$ au 31 octobre
- Dépôts clients de 602,5 millions \$, soit 7 % de plus que les niveaux pré-pandémiques

MONTREAL, le 15 déc. 2022 /CNW Telbec/ - Transat A.T. inc., référence mondialement reconnue du voyage loisirs et transporteur aérien sous la marque Air Transat, annonce ses résultats du quatrième trimestre terminé le 31 octobre 2022.

« La reprise du voyage, déjà bien réelle au troisième trimestre, s'est accélérée au quatrième. Cela signifie que les gens maintiennent leur envie de voyager et que la dépense voyage est prioritaire pour eux, même dans un contexte de ralentissement économique et d'inflation. Transat a répondu à la demande et déployé au cours du dernier trimestre un programme misant sur ses atouts historiques combinant des destinations européennes et vers le Sud, qui ont été très populaires et qui ont permis de retrouver des coefficients d'occupation en amélioration constante.

Plusieurs indicateurs démontrent que nous sommes également bien lancés pour la saison hiver. Le rythme des réservations est actuellement équivalent à celui de 2019. La forte demande contribue à la hausse des prix, ce qui aide à composer avec des coûts en hausse. Transat clôt ainsi l'exercice 2022 sur un bon élan avec une importante diminution de sa perte d'exploitation ajustée. Si la tendance se maintient, nos perspectives sont encourageantes pour 2023 », a déclaré Annick Guérard, présidente et cheffe de la direction de Transat.

La Société a par ailleurs poursuivi au cours du trimestre la mise en place de son plan stratégique. En octobre 2022, elle a lancé un nouveau partenariat en partage de code avec Porter Airlines pour des vols disponibles depuis novembre dernier. Cette entente, qui s'inscrit dans la stratégie de développement du réseau d'Air Transat, s'ajoute à celle conclue avec WestJet et les dix partenariats actifs en service d'interligne virtuel qui portent à plus de 300 le nombre total de destinations dorénavant accessibles par réservation auprès de la Société.

Transat a réalisé une nouvelle commande à la fin novembre pour deux A321LR de plus, en ligne avec la poursuite du renouvellement de sa flotte. Cette commande, qui s'ajoute à celle de quatre A321XLR annoncée au troisième trimestre, témoigne de la confiance de la Société dans l'avenir et portera à 23 le nombre d'appareils de nouvelle génération reçus ou commandés. Ces nouveaux appareils offrent des performances avantageuses avec une consommation de carburant réduite et

un plus grand rayon d'action.

Enfin, alors que l'activité s'intensifie, la Société est ravie d'avoir conclu le mois dernier une nouvelle convention collective de cinq ans avec le personnel d'entretien des aéronefs, qui s'ajoute à la convention ratifiée avec les pilotes au deuxième trimestre.

### **Faits saillants du quatrième trimestre**

- Pour le quatrième trimestre, la Société a affiché des revenus de 573,1 millions \$, soit 510,4 millions \$ de plus que pour la période correspondante de 2021, alors qu'ils avaient atteint 62,8 millions \$. Pour l'ensemble des programmes, la capacité offerte était de 91 % de celle mise en marché en 2019. Le retour de la demande, combiné à la hausse des prix du carburant, a contribué à la hausse des prix de vente moyens comparativement à ceux de 2019.
- Les activités se sont soldées par une perte d'exploitation de 48,8 millions \$, comparativement à 118,3 millions \$ en 2021, soit une amélioration de 69,5 millions \$. L'amélioration du résultat d'exploitation a été freinée par une hausse importante des prix du carburant ainsi que la détérioration du dollar par rapport au dollar américain, alors que le prix du carburant affichait une hausse de 61 % (soit 72,6 millions \$) et que le dollar canadien s'était déprécié de 6 % par rapport au dollar américain au cours du trimestre, comparativement à 2021.
- La perte d'exploitation ajustée<sup>1</sup> s'est élevée à 11,5 millions \$, comparativement à 58,4 millions \$ en 2021, soit une amélioration de 46,8 millions \$.
- La perte nette attribuable aux actionnaires s'est établie à 126,2 millions \$ (3,32 \$ par action diluée), par rapport à 121,3 millions \$ (3,21 \$ par action diluée) lors du trimestre correspondant de l'exercice précédent.
- Excluant les éléments non liés à l'exploitation, Transat affiche une perte nette ajustée<sup>1</sup> de 75,9 millions \$ (2,00 \$ par action) pour le quatrième trimestre de 2022, comparativement à 118,4 millions \$ (3,14 \$ par action) en 2021.

### **Faits saillants de l'exercice**

- Sur l'ensemble de l'exercice, la Société a enregistré des revenus de 1 642,0 millions \$, en hausse de 1 517,2 millions \$ comparativement à 2021. L'augmentation des revenus de l'hiver 2022 a été freinée par la chute drastique de la demande et par des annulations massives de réservations à la suite de l'apparition du variant Omicron au cours du premier trimestre et des nouvelles mesures restrictives mises en place par le gouvernement fédéral le 15 décembre 2021. Pour la saison d'été 2022, la Société a également déployé un programme réduit, bien que nettement plus proche des niveaux pré-pandémiques, soit une capacité représentant 87 % de celle mise en marché en 2019.
- Les activités se sont soldées par une perte d'exploitation de 303,4 millions \$, par rapport à 401,2 millions \$ en 2021, soit une amélioration de 97,8 millions \$.
- La perte d'exploitation ajustée<sup>1</sup> s'est établie à 156,8 millions \$, comparativement à 213,9 millions \$ en 2021, soit une amélioration de 57,1 millions \$.
- La perte nette s'est établie à 445,3 millions \$ (11,77 \$ par action diluée), par rapport à 389,6 millions \$ (10,32 \$ par action diluée) lors de l'exercice précédent.
- Excluant les éléments non liés à l'exploitation, Transat affiche une perte nette ajustée<sup>1</sup> de 403,7 millions \$ (10,67 \$ par action) pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022, par rapport à 446,4 millions \$ (11,83 \$ par action) en 2021.

### **Situation financière**

Au 31 octobre 2022, la trésorerie et les équivalents de trésorerie s'établissaient à 322,5 millions \$, comparativement à 433,2 millions \$ à pareille date en 2021; cette encaisse libre correspond à un niveau de creux saisonnier. La trésorerie et les équivalents de trésorerie en fiducie ou autrement réservés découlant de ventes de forfaits voyages ont pour leur part augmenté; au 31 octobre 2022, le solde s'établissait à 344,3 millions \$, comparativement à 139,6 millions \$ à pareille date en 2021.

Les dépôts reçus des clients pour des voyages à venir s'établissaient à 602,5 millions \$, ce qui représente une hausse de 7 % des niveaux prépandémiques (au 31 octobre 2019), témoignant de la reprise de la demande et d'une hausse des prix de vente moyens.

Au total, le financement disponible s'élevait à un maximum de 963,3 millions \$, dont 863,2 millions \$ étaient utilisés (650,0 millions \$ au 31 octobre 2021), pour des liquidités non soumises à restrictions<sup>1</sup> de 422,5 millions \$.

Tel qu'annoncé lors du dernier trimestre, la Société a sélectionné Nuvei comme nouveau processeur de cartes de crédit et ce partenariat est maintenant opérationnel. La Société s'attend à des améliorations du fonds de roulement par l'encaissement plus rapide des fonds. Par ailleurs, depuis la fin du trimestre, la Société a récupéré 75,0 millions \$ des sommes à recevoir en date du 31 octobre 2022, provenant de son écosystème de processeurs de cartes de crédit.

## Perspectives

Pour l'ensemble de 2023, la Société prévoit déployer une capacité équivalente à 90 % de celle de 2019. Ce niveau est en accord avec les projections de l'International Air Transport Association (IATA) sur les marchés principaux desservis par la Société.

À ce jour, pour l'hiver 2023, les coefficients d'occupation sont similaires à ceux de 2019, soit déjà plus de 55 % sur l'ensemble du réseau. Les revenus aériens unitaires, exprimés en revenu par passager-mille (ou « *yield* ») sont d'environ 15 % plus élevés qu'à l'hiver 2019. La combinaison de la demande et des prix à la hausse permettra à la Société de faire face à un contexte de coûts plus élevés.

Pour l'ensemble de 2023, la Société s'attend à une marge de résultat d'exploitation ajustée<sup>1</sup> d'environ 4 % à 6 %. Dans la formulation des énoncés prospectifs, la Société s'est basée sur un ensemble d'hypothèses, notamment une croissance modérée du PIB canadien prenant en compte le risque d'une courte récession, un taux de change à 1,34 \$CA pour 1 \$US et un prix moyen du gallon de carburant d'aviation à 4,50 \$CA.

## Informations supplémentaires

Les résultats ont subi l'incidence d'éléments non liés à l'exploitation résumés dans le tableau suivant :

### Faits saillants et mesures financières non normalisées selon les IFRS

| (En milliers de dollars canadiens) | Quatrième trimestre |               | Exercice         |                |
|------------------------------------|---------------------|---------------|------------------|----------------|
|                                    | 2022                | 2021          | 2022             | 2021           |
| <b>Revenus</b>                     | <b>573 139</b>      | <b>62 781</b> | <b>1 642 038</b> | <b>124 818</b> |

|                                                                        |                 |                 |                  |                  |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|
| Perte d'exploitation                                                   | (48 848)        | (118 326)       | (303 420)        | (401 222)        |
| Éléments spéciaux                                                      | 1 630           | 20 316          | 1 630            | 27 572           |
| Amortissement et dépréciation                                          | 41 285          | 39 648          | 153 429          | 159 765          |
| Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période | (5 612)         | --              | (8 391)          | --               |
| <b>Perte d'exploitation ajustée<sup>1</sup></b>                        | <b>(11 545)</b> | <b>(58 362)</b> | <b>(156 752)</b> | <b>(213 885)</b> |

|                                                                        |                 |                  |                  |                  |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|
| Perte avant charge d'impôts                                            | (129 962)       | (121 765)        | (449 473)        | (389 415)        |
| Éléments spéciaux                                                      | 1 630           | 20 316           | 1 630            | 27 572           |
| Variation de la juste valeur des dérivés                               | 1 057           | 1 842            | 9 685            | (8 849)          |
| Réévaluation passif bons de souscription                               | (8 292)         | (15 126)         | (21 989)         | (4 934)          |
| Gain sur modification de la dette à long terme                         | --              | --               | (22 191)         | --               |
| Perte (gain) sur cession d'actifs                                      | 71              | 2 463            | (3 934)          | (17 347)         |
| Perte (gain) de change                                                 | 64 435          | (6 556)          | 92 150           | (53 260)         |
| Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période | (5 612)         | --               | (8 391)          | --               |
| <b>Perte ajustée avant charge d'impôts<sup>1</sup></b>                 | <b>(76 673)</b> | <b>(118 826)</b> | <b>(402 513)</b> | <b>(446 233)</b> |

|                                                |           |           |           |           |
|------------------------------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Perte nette attribuable aux actionnaires       | (126 231) | (121 339) | (445 324) | (389 559) |
| Éléments spéciaux                              | 1 630     | 20 316    | 1 630     | 27 572    |
| Variation de la juste valeur des dérivés       | 1 057     | 1 842     | 9 685     | (8 849)   |
| Réévaluation passif bons de souscription       | (8 292)   | (15 126)  | (21 989)  | (4 934)   |
| Gain sur modification de la dette à long terme | --        | --        | (22 191)  | --        |
| Perte (gain) sur cession d'actifs              | 71        | 2 463     | (3 934)   | (17 347)  |
| Perte (gain) de change                         | 64 435    | (6 556)   | 92 150    | (53 260)  |

|                                                                        |                 |                  |                  |                  |
|------------------------------------------------------------------------|-----------------|------------------|------------------|------------------|
| Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période | (5 612)         | --               | (8 391)          | --               |
| Récupération d'impôts liée aux pertes relatives aux PCAA               | (2 988)         | --               | (5 347)          | --               |
| <b>Perte nette ajustée<sup>1</sup></b>                                 | <b>(75 930)</b> | <b>(118 400)</b> | <b>(403 711)</b> | <b>(446 377)</b> |

|                                                                        |               |               |                |                |
|------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|----------------|----------------|
| Perte diluée par action                                                | (3,32)        | (3,21)        | (11,77)        | (10,32)        |
| Éléments spéciaux                                                      | 0,04          | 0,54          | 0,04           | 0,73           |
| Variation de la juste valeur des dérivés                               | 0,03          | 0,05          | 0,25           | (0,23)         |
| Réévaluation passif bons de souscription                               | (0,22)        | (0,40)        | (0,58)         | (0,13)         |
| Gain sur modification de la dette à long terme                         | --            | --            | (0,58)         | --             |
| Perte (gain) sur cession d'actifs                                      | --            | 0,07          | (0,10)         | (0,46)         |
| Perte (gain) de change                                                 | 1,70          | (0,17)        | 2,43           | (1,41)         |
| Primes relatives aux dérivés arrivés à échéance au cours de la période | (0,15)        | --            | (0,22)         | --             |
| Récupération d'impôts liée aux pertes relatives aux PCAA               | (0,08)        | --            | (0,14)         | --             |
| <b>Perte nette ajustée par action<sup>1</sup></b>                      | <b>(2,00)</b> | <b>(3,14)</b> | <b>(10,67)</b> | <b>(11,83)</b> |

|                                                               | Au<br>31 octobre 2022 | Au<br>31 octobre 2021 |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                       | 322 535               | 433 195               |
| Facilités de crédit non utilisées                             | 100 000               | 170 000               |
| <b>Liquidités non soumises à des restrictions<sup>1</sup></b> | <b>422 535</b>        | <b>603 195</b>        |

## À propos de Transat

Née à Montréal il y a 35 ans, Transat est un joueur phare du voyage loisirs, particulièrement comme transporteur aérien sous la marque Air Transat. Élue meilleure compagnie aérienne loisirs en Amérique du Nord par les passagers aux World Airline Awards 2022 de Skytrax, elle offre l'accès à des destinations internationales, américaines et canadiennes. Renouvelant sa flotte aérienne avec des appareils les plus écoénergétiques de leur catégorie, elle s'engage au profit d'un environnement plus sain, qu'elle sait essentiel pour son activité et les destinations qu'elle dessert. Transat est certifiée Travelife depuis 2018. (TSX : TRZ) [www.transat.com](http://www.transat.com)

### (1) *Mesures financières non normalisées selon les IFRS*

Les états financiers sont dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Dans le communiqué de presse, la Société présente parfois des mesures financières non normalisées selon les IFRS. Ces mesures n'ont pas de sens prescrit par les IFRS, et il est donc peu probable que l'on puisse les comparer avec des mesures du même type présentées par d'autres émetteurs. Elles ont pour objet d'apporter de l'information supplémentaire et ne devraient pas remplacer d'autres mesures du rendement préparées en vertu des IFRS. Tous les montants sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Les éléments suivants sont des mesures financières non normalisées selon les IFRS, utilisées par la direction comme indicateurs pour évaluer la performance opérationnelle continue et la performance opérationnelle récurrente.

**Résultat d'exploitation ajusté (perte d'exploitation ajustée):** Résultat d'exploitation (perte d'exploitation) avant charge d'amortissement et dépréciation d'actifs, charge de restructuration et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement opérationnel de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.

**Résultat ajusté (perte ajustée) avant charge d'impôts:** Résultat avant charge d'impôt (perte avant charge d'impôts) avant variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, charge de restructuration, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement

financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers.

**Résultat net ajusté (perte nette ajustée):** Résultat net (perte nette) attribuable aux actionnaires avant résultat net lié aux activités abandonnées, variation de la juste valeur des dérivés, réévaluation du passif lié aux bons de souscription, gain (perte) sur modification de la dette à long terme, gain (perte) à la cession d'entreprises, gain (perte) à la cession d'actifs, charge de restructuration, dépréciation d'actifs, gain (perte) de change, réduction de la valeur comptable des actifs d'impôts différés et autres éléments inhabituels importants et incluant les primes relatives aux dérivés arrivés à échéance durant la période, net des impôts y afférents. La Société utilise cette mesure pour évaluer le rendement financier de ses activités avant les facteurs mentionnés précédemment, afin d'assurer une meilleure comparabilité des résultats financiers. Le résultat net ajusté est également utilisé dans le calcul de la rémunération variable des employés et des membres de la haute direction.

**Résultat net (perte nette) ajusté par action:** Résultat net ajusté (perte nette ajustée) divisé par le nombre moyen pondéré ajusté d'actions en circulation servant au calcul du résultat dilué par action.

**Liquidités non soumises à restrictions:** La somme de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des facilités de crédit non utilisées. La Société utilise cette mesure pour évaluer le total des liquidités potentielles disponibles à court terme.

### Conférence téléphonique

Conférence téléphonique pour le quatrième trimestre de 2022 le jeudi 15 décembre à 10 h. Composez le 1 800 926-9795 ou 1 212 231-2919. Nom de la conférence : Transat. Diffusion Web [à cette adresse](#). L'appel sera disponible pour réécoute jusqu'au 14 janvier 2023 au 416 626-4100 ou 1 800 558-5253 code d'accès 22015317.

Les résultats du premier trimestre seront annoncés le 9 mars 2023.

### **Avertissement en ce qui concerne les déclarations prospectives**

*Le présent communiqué de presse contient certaines déclarations prospectives à l'égard de la Société, y compris concernant ses résultats, sa position financière, les impacts de la pandémie de coronavirus [« COVID-19 »], ses perspectives futures et des mesures projetées, dont notamment la reprise graduelle de certains vols et des mesures visant à rehausser sa trésorerie. Ces déclarations prospectives se reconnaissent à l'emploi de termes et d'expressions comme « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « avoir l'intention de », « viser », « projeter », « prévoir », ainsi que des formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, y compris les renvois à des hypothèses. Toutes ces déclarations sont faites conformément aux lois sur les valeurs mobilières canadiennes en vigueur. Ces déclarations peuvent porter, sans toutefois s'y limiter, sur des observations concernant les stratégies, les attentes, les activités planifiées ou les actions à venir. Les déclarations prospectives sont, de par leur nature, assujetties à des risques et incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent grandement de ceux envisagés dans ces déclarations prospectives.*

*Nous attirons votre attention sur la section 7. Situation financière, trésorerie et sources de financement du rapport de gestion et sur la note 2 aux états financiers consolidés, lesquelles décrivent un environnement, des événements et des conditions, notamment dans un contexte de pandémie, qui indiquent l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.*

*En raison de la pandémie de COVID-19, l'industrie mondiale du transport aérien et du tourisme a fait face à un effondrement du trafic et de la demande. En dépit des assouplissements des mesures sanitaires et des restrictions de voyage initialement mises en place, les restrictions de*

voyage et les exigences de vaccination imposées par de nombreux pays, ainsi que les inquiétudes liées à la pandémie et ses répercussions économiques, combinées à l'incertitude liée à un possible ralentissement économique, à l'inflation qui sévit dans de nombreux pays, dont le Canada, et au conflit militaire entre la Russie et l'Ukraine ont créé une incertitude importante liée à la demande; et les effets se feront encore partiellement sentir pour l'exercice 2023. Pour la saison d'hiver 2022, la Société a déployé un programme d'hiver réduit, qu'elle a dû ajuster à la suite de l'apparition du variant Omicron et des nouvelles mesures restrictives prises par le Canada et d'autres pays. Pour la saison d'été 2022, la Société a également déployé un programme encore réduit, quoique nettement plus proche des niveaux pré-pandémiques. Bien que la situation se soit améliorée notablement depuis le deuxième trimestre 2022, la Société ne peut pas prévoir avec certitude toutes les répercussions de cette situation sur ses activités et ses résultats, la vitesse à laquelle la situation s'améliorera, ni le moment exact du retour à une situation normale. Depuis le début de la pandémie, la Société a mis en œuvre une série de mesures tant opérationnelles, commerciales, que financières, notamment la mise en place de nouveaux financements et de mesures de réduction de coûts, visant à préserver sa trésorerie. Elle assure un suivi quotidien de la situation afin d'ajuster ces mesures en fonction de son évolution. Toutefois, tant que la Société ne pourra pas reprendre ses activités à des niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation. Même si la levée de la plupart des restrictions ont permis une nette reprise de ses activités dans le courant de l'année 2022, la Société ne s'attend pas à ce que celles-ci retrouvent un niveau similaire à celui d'avant la pandémie avant 2024.

Les déclarations prospectives peuvent différer sensiblement des résultats réels pour diverses raisons comprenant, sans toutefois s'y limiter, la conjoncture économique, l'évolution de la demande compte tenu de la saisonnalité des opérations, les conditions météorologiques extrêmes, les désastres climatiques ou géologiques, la guerre, l'instabilité politique, le terrorisme réel ou appréhendé, l'éclosion d'épidémies ou de maladies, les préférences des consommateurs et leurs habitudes de consommation, la perception des consommateurs à l'égard de la sécurité des services à destination et de la sécurité aérienne, les tendances démographiques, les perturbations du système de contrôle de la circulation aérienne, le coût des mesures portant sur la protection, la sécurité et l'environnement, la concurrence, la capacité de la Société de préserver et de faire croître sa réputation et sa marque, la disponibilité du financement dans le futur, les fluctuations des prix du carburant et des taux de change et d'intérêt, la dépendance de la Société envers des fournisseurs clés, la disponibilité et la fluctuation des coûts liés à nos aéronefs, les technologies de l'information et les télécommunications, l'évolution de la législation, des développements ou procédures réglementaires défavorables, les litiges en cours et les poursuites intentées par des tiers, la capacité de réduire les coûts d'exploitation, la capacité de la Société d'attirer et de conserver des ressources compétentes, les relations de travail, les négociations des conventions collectives et les conflits de travail, les questions de retraite, le maintien d'une couverture d'assurance à des niveaux et conditions favorables et à un coût acceptable, ainsi que d'autres risques expliqués en détail à la section Risques et incertitudes du rapport de gestion.

Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs précités ne comprend pas tous les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les déclarations prospectives de la Société. Le lecteur est également prié d'examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses sur la conjoncture économique et le marché, ainsi que sur les activités, la situation financière et les opérations de la Société. À titre d'exemples de déclarations prospectives citons, sans toutefois s'y limiter, les déclarations concernant :

- La perspective selon laquelle tant que la Société ne pourra reprendre ses activités à des



niveaux suffisants, la pandémie de COVID-19 aura des retombées négatives importantes sur ses revenus, ses flux de trésorerie des activités d'exploitation et ses résultats d'exploitation.

- La perspective selon laquelle, sous réserve de l'incertitude relative à la continuité d'exploitation tel que décrit à la section Base d'établissement et incertitude relative à la continuité d'exploitation du rapport de gestion et à la note 2 aux états financiers consolidés, la Société sera en mesure de s'acquitter de ses obligations au moyen des fonds dont elle dispose, des flux de trésorerie provenant de l'exploitation et d'emprunts sur ses facilités de crédit existantes.
- La perspective selon laquelle, pour l'ensemble de 2023, la Société prévoit déployer une capacité équivalente à 90 % de celle de 2019.
- La perspective selon laquelle, la combinaison de la demande et des prix à la hausse permettra à la Société de faire face à un contexte de coûts plus élevés.
- La perspective selon laquelle, pour l'ensemble de 2023, la Société s'attend à une marge de résultat d'exploitation ajustée<sup>1</sup> d'environ 4 % à 6 %.

En faisant ces déclarations, la Société a supposé, entre autres, qu'aucune restriction en matière de déplacements ou de frontières ne sera imposée par les autorités gouvernementales, que les normes et mesures au niveau de la santé et la sécurité du personnel et des voyageurs imposées par les autorités gouvernementales et aéroportuaires seront conformes à celles actuellement en vigueur, que les voyageurs continueront de voyager malgré mesures sanitaires et autres contraintes imposées en raison de la pandémie, que la main-d'œuvre demeurera disponible tant pour la Société, ses fournisseurs ainsi que les entreprises rendant des services aux voyageurs dans les aéroports, que les facilités de crédit et autres modalités de crédit de ses partenaires commerciaux continueront d'être disponibles comme par le passé et que la direction continuera de gérer les fluctuations de trésorerie pour financer ses besoins en fonds de roulement pour l'exercice complet. Si ces hypothèses se révèlent incorrectes, les résultats réels et les développements pourraient différer considérablement de ceux envisagés dans les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse.

La Société considère que les hypothèses sur lesquelles s'appuient ces déclarations prospectives sont raisonnables.

Ces déclarations reflètent les attentes actuelles concernant des événements et le rendement d'exploitation futurs, et ne sont pertinentes qu'à la date de publication du présent communiqué de presse, et représentent les attentes de la Société à cette date. Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et d'autres éléments, voir le rapport de gestion pour l'exercice terminé le 31 octobre 2022 déposé auprès des commissions de valeurs mobilières canadiennes et disponible sur SEDAR au [www.sedar.com](http://www.sedar.com) La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par les lois sur les valeurs mobilières applicables.

**Banque d'images :** [transat.com/fr-CA/corporatif/medias](http://transat.com/fr-CA/corporatif/medias)

SOURCE Transat A.T. Inc.

Consultez le contenu original :

<http://www.newswire.ca/fr/releases/archive/December2022/15/c6358.html>

%SEDAR: 00002758F

**Renseignements :** Médias : Andréan Gagné, Directrice principale, affaires publiques et communications, 514 987-1616, poste 104071; Analystes financiers : Patrick Bui, Chef de la direction financière, 514 987-1660, poste 4567

CO: Transat A.T. Inc.

CNW 07:00e 15-DEC-22